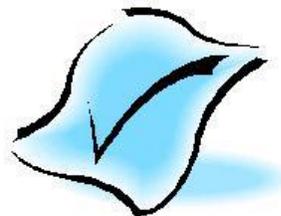


VERSION PRÉLIMINAIRE

Comparatif PLATEFORMES ÉLECTORALES



**Le comité d'action
politique (CAP)
du Conseil**

RECHERCHE ET RÉDACTION

Membres du Comité d'action politique (CAP) du Conseil

✧ André Julien

Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), section locale 225

✧ Robert Martin

Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), section locale 610

✧ Patrick Rondeau

Conseiller régional FTQ Montréal métropolitain, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

COORDINATION

✧ Patrick Rondeau, prondeau@ftq.qc.ca

Conseiller régional FTQ Montréal métropolitain, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

RELECTURE ET MISE EN PAGE

✧ Sylvie Veilleux

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (SEPB-574)

IMPRESSION

Service de l'imprimerie de la FTQ (SEPB-574)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

✧ Michel Ducharme, président, mducharme@ftq.qc.ca, poste 2506

✧ Danielle Casara, secrétaire générale, dcasara@ftq.qc.ca, poste 2504



Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500

Montréal (Québec) H2M 2V6

Téléphone : 514-387-3666

Télécopieur : 514-387-4393

crftqmm@ftq.qc.ca

www.montrealmetro.ftq.qc.ca

INTRODUCTION

Il n'est pas d'hier que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain sont actifs lors de campagnes électorales, autant au niveau provincial que fédéral. La FTQ ainsi que le Conseil prônent une prise de position axée sur des actions politiques qui dépassent le cadre d'une attitude partisane. À chaque élection, les partis politiques indiquent clairement aux électeurs et aux électrices leurs intentions s'ils sont portés au pouvoir. Malheureusement, peu de gens consultent les plateformes politiques des différents partis en course. Pourtant, tout y est dévoilé ouvertement.

Lors de son 27^e Congrès en 2004, la FTQ a adopté une importante déclaration de politique portant sur *La FTQ et l'action politique*.

Depuis longtemps, la FTQ produit sa propre plateforme de revendications politiques, amendées en conformité avec les objectifs et les besoins présents.

Le Conseil a donc décidé de mandater son Comité d'action politique (CAP) pour effectuer un comparatif entre les plateformes électorales des différents partis provinciaux qui sont en course lors de la présente élection. Des membres du CAP ont donc rassemblé les revendications incluses dans la plateforme de la FTQ : *Après la rue, les urnes!*,¹ à titre de référence.

Ce document n'a pas de finalité partisane, mais se veut avant toute chose un outil de sensibilisation. N'hésitez pas à le diffuser largement! Cependant, le plus important c'est sans contredit d'aller voter le 4 septembre 2012!

Le conseiller régional FTQ Montréal métropolitain,

Patrick Rondeau

Dans ce document, nous avons utilisé la présentation suivante :

Lorsque les positions des divers partis politiques vont dans le sens de nos revendications :

- ✓ Elles sont mises en évidence dans un encadré avec une trame de fond de couleur grise.

IL EST À NOTER QUE LES PROPOSITIONS DES PARTIS POLITIQUES SONT REPRODUITES TELLES QUELLES.

- ✘ **Les positions des partis politiques qui vont à l'encontre de nos revendications syndicales sont marquées d'un x et utilisent ce type de lettrage.**

¹<http://www.ftq.qc.ca/modules/pages/index.php?id=497&langue=fr>



Les services publics

1. Mettre fin à la privatisation du système de santé
2. Garantir l'accès aux médecins de famille
3. Abolir la taxe santé
4. Assurer la gratuité des soins
5. Réduire les listes d'attente
6. Assurer des services adéquats aux personnes âgées
7. Garantir l'accès au système public d'éducation à tous les niveaux
8. Organiser le débat sur le financement
9. Offrir une formation professionnelle et continue de la main-d'oeuvre
10. Gratuité scolaire

Les régimes de retraite

11. Faire en sorte que tout le monde, syndiqué et non-syndiqué, puisse bénéficier d'une retraite décente, en améliorant le Régime de rentes du Québec
12. Régime de rentes du Québec qui assure 50 % du salaire moyen
13. Hausse légère des cotisations au Régime de rentes du Québec
14. Mettre sur pied un comité conjoint, syndicats-employeurs-gouvernement, afin de résoudre réellement les problèmes liés aux régimes complémentaires de retraite

Les droits du travail

15. Prendre position sur l'accès sans entraves aux droits à la syndicalisation, à la négociation et à la grève (loi antibriseurs de grève, couverture des aides domestiques et des personnes migrantes, maintien des accréditations dans le secteur de la forêt)
16. Déjudiciarisation des relations de travail
17. Encadrement des délocalisations
18. Améliorer les normes du travail et le régime de santé et de sécurité du travail
19. Restaurer le dialogue syndical-patronal dans l'industrie de la construction (Loi 33)
20. Promouvoir la conciliation travail-famille

L'activité économique

21. Adopter une stratégie de développement qui valorise la création d'emploi et les ressources naturelles
22. Adopter une stratégie qui valorise la deuxième et la troisième transformation
23. Politique énergétique dans le respect du développement durable
24. Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec
25. Développement des ressources naturelles dans le respect des communautés et de l'environnement

Le tableau ci-dessous illustre graphiquement les données qui sont expliquées dans les pages suivantes et permet de cibler rapidement les positions des partis politiques face aux quatre champs prioritaires d'action ayant été définis par la FTQ en mai dernier.

| Partis politiques (Par ordre alphabétique) | Les services publics | Les régimes de retraite | Les droits du travail | L'activité économique | ✓ | ✗ | % |
|---|-------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|----|---|-----------|
|  COALITION AVENIR QUÉBEC | 6 | | | | 1 | 3 | 4 |
|  option nationale | 2, 7, 9, 10 | | | 21, 22, 23, 24, 25 | 9 | 2 | 36 |
|  Parti Libéral du Québec | | | 20 | | 2 | 0 | 8 |
|  PARTI QUÉBÉCOIS | 2, 3, 6, 8, 9 | | 15, 20 | 21, 22, 23, 24 | 11 | 0 | 44 |
|  Parti vert du Québec | 10 | | 15, 18, 20 | | 4 | 0 | 16 |
|  Québec solidaire | 1, 2, 3, 4, 6, 7, 10 | 11, 14 | 15, 17, 20 | 21, 22, 23, 24, 25 | 15 | 0 | 60 |

- ✓ Nombre de propositions reconnues dans les revendications syndicales de la FTQ
✗ Nombre de propositions qui vont à l'encontre des revendications syndicales de la FTQ
% Pointage

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Mettre fin à la privatisation du système de santé, Assurer la gratuité des soins (1, 4)

- ✘ **Un gouvernement de la Coalition avenir Québec mettra sur pied un projet-pilote permettant aux médecins qui y participent de travailler à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. Afin d'assurer que cette option ne se fasse pas au détriment du régime public et universel, les médecins ne seront autorisés à exercer leur profession dans le privé qu'à la condition expresse qu'ils aient d'abord effectué une prestation préétablie dans le régime public.**

Assurer des services adéquats aux personnes âgées (6)

Un gouvernement de la Coalition avenir Québec s'engage à faire des soins à domicile sa priorité en matière de services aux personnes âgées, ce qui permettra à la fois d'augmenter significativement la qualité de vie et l'état de santé général des patients et d'économiser des sommes substantielles au système de santé. À cette fin, il s'engage à :

- ✓ Augmenter les budgets consacrés aux soins à domicile et au maintien à domicile des personnes âgées, incluant le soutien apporté aux aidants naturels;
- ✓ Mettre en place des mesures de monitoring des fonctions physiologiques des personnes recevant des soins à domicile afin d'intervenir rapidement en cas de détérioration de leur état de santé;
- ✓ Revoir les règles d'accès et de financement de l'hébergement et du soutien à domicile pour tenir compte des besoins réels et des capacités fonctionnelles des clientèles;
- ✓ Instaurer des règles de réévaluation périodique des budgets consacrés aux soins à domicile pour répondre à l'augmentation des besoins causés par le vieillissement de la population.

Un gouvernement de la Coalition avenir Québec prendra en charge de manière résolue les problèmes notés dans la qualité des soins offerts à nos aînés dans les CHSLD, résidences et ressources intermédiaires. Outre accroître le nombre et la fréquence des inspections et s'assurer de rendre disponibles des mécanismes efficaces de formation pour toute personne intervenant auprès des aînés, il mettra en place des mesures pour assurer que leurs dirigeants soient pleinement imputables de la qualité des soins qui y sont prodigués.

REVENDICTIONS SYNDICALES DE LA FTQ



option nationale



Mettre fin à la privatisation du système de santé et Assurer la gratuité des soins (1, 4)

- ✳ **Réaffirmera le caractère public et universel du système de santé québécois. La participation du secteur privé sera limitée.**

Garantir l'accès aux médecins de famille (2)

Fera en sorte que chaque québécois ait accès à un médecin de famille, entre autres, par l'accélération de l'informatisation du réseau de la santé.

Ouvrira des antennes régionales de formation en médecine générale, à l'exemple de l'UQTR à Trois-Rivières, en utilisant les campus de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en Outaouais (UQO) et à Chicoutimi (UQAC). Cette mesure permettra aux gens des régions d'être formés chez eux et d'y participer ensuite la médecine familiale.

Garantir l'accès au système public d'éducation à tous les niveaux et Gratuité scolaire (7, 10)

Instaurera la gratuité scolaire de la maternelle au doctorat. Dans le cas des études collégiales et universitaires, des balises seront mises en place afin de s'assurer que ceux qui bénéficient de la gratuité scolaire contribueront ensuite à la société qui leur a permis d'acquérir leur formation et leurs compétences. Sous certaines conditions, les étudiants étrangers qui demeureront au Québec par la suite pourront bénéficier rétroactivement de ce système.

Offrir une formation professionnelle et continue de la main-d'œuvre (9)

Mettra en place un système de formation et de perfectionnement pour tout travailleur qui perdra son emploi. Une perte d'emploi ne sera plus synonyme de chômage, mais bien de formation, de perfectionnement ou de réorientation professionnelle. Afin de pouvoir faire un juste rapatriement entre les programmes de formation professionnelle et les moyens de les soutenir, le Québec aura repris le contrôle de la caisse d'assurance-emploi.

Améliorer l'arrimage entre la formation et les besoins du marché du travail.

REVENDICTIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Garantir l'accès aux médecins de famille (2)

Assurer à tous les Québécois l'accès à un médecin de famille en accélérant le développement des groupes de médecine familiale.

Abolir la taxe santé(3)

Abolir la taxe santé de 400 dollars par famille et introduire deux nouveaux paliers d'imposition pour les salariés gagnant plus de 130 000 dollars et plus de 250 000 dollars

Réviser la fiscalité applicable à certains gains en capitaux (en excluant la résidence principale) et réduire les crédits d'impôts sur les dividendes.

Assurer des services adéquats aux personnes âgées (6)

Prioriser les soins et les services à domicile en s'appuyant notamment sur les entreprises d'économie sociale afin que nos aînés, les personnes vulnérables et les personnes handicapées puissent vivre plus longtemps chez eux.

Adopter une véritable politique de soins à domicile et mettre en place une assurance autonomie afin d'augmenter et d'améliorer les soins et services aux aînés en perte d'autonomie et de simplifier l'accès au financement de ces soins et services.

Organiser le débat sur le financement (8)

Abolir la hausse des droits de scolarité 2012-2018 et tenir un sommet sur l'enseignement supérieur avec les représentants étudiants, les directions d'établissement, les représentants syndicaux et patronaux. Le sommet portera notamment sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour tous, l'évaluation des coûts globaux des droits de scolarité incluant les frais afférents, la qualité de l'enseignement et de la recherche, le financement et la gestion des universités.

REVENDICTIONS SYNDICALES DE LA FTQ

**Offrir une formation professionnelle et continue de la main-d'œuvre (9)**

Faciliter, dans le cadre d'une politique d'éducation des adultes, la fréquentation des travailleurs aux cours professionnels ou techniques dans les écoles secondaires ou les cégeps, notamment en modulant les horaires de cours

REVENDICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Gratuité scolaire (10)

Instauration de la gratuité au niveau universitaire

REVENDICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Mettre fin à la privatisation du système de santé, Garantir l'accès aux médecins de famille, Abolir la taxe santé, Assurer la gratuité des soins et Assurer des services adéquats aux personnes âgées (1, 2, 3, 4, 6)

Québec solidaire garantira des soins de santé et des services sociaux publics, universels, gratuits, de qualité et de proximité, 24 heures sur 24, grâce à :

- ✓ Un médecin de famille pour chaque personne;
- ✓ Des mesures concrètes pour mettre fin à la privatisation dans le système;
- ✓ Un soutien à domicile élargi.

Garantir l'accès au système public d'éducation à tous les niveaux et Gratuité scolaire (7, 10)

Québec solidaire assurera à tous et à toutes une éducation accessible et gratuite tout au cours de leur vie.

REVENDICTIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Les régimes de retraite

Faire en sorte que tout le monde, syndiqué et non-syndiqué, puisse bénéficier d'une retraite décente, en améliorant le Régime de rentes du Québec et Mettre sur pied un comité conjoint, syndicats-employeurs-gouvernement, afin de résoudre réellement les problèmes liés aux régimes complémentaires de retraite (11, 14)

Québec solidaire transformera progressivement le Régime des rentes du Québec en un régime universel de retraite. Ce régime couvrira le travail autonome et le travail invisible effectué principalement par les femmes. Le financement sera assuré par les employeurs, l'État et les travailleurs et travailleuses. Ces derniers posséderont au moins 50 % des sièges à l'instance décisionnelle du régime. Les rentes offertes seront prédéterminées et indexées au coût de la vie.

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Les droits du travail

Prendre position sur l'accès sans entraves aux droits à la syndicalisation, à la négociation et à la grève (loi antibriseurs de grève, couverture des aides domestiques et des personnes migrantes, maintien des accréditations dans le secteur de la forêt) (15)

- ✘ **Reconnaître les services de garde comme un service essentiel afin d'encadrer le droit à la grève et le droit de lock-out et de protéger les droits des parents.**
- ✘ **Un gouvernement de la Coalition avenir Québec modifiera le Code du travail afin de rendre obligatoire le recours au vote à scrutin secret pour l'accréditation syndicale des travailleurs et pour la tenue de certains votes des travailleurs, comme le vote de grève et l'acceptation ou le refus de l'offre patronale.**

RENDICATIENS SYNDICALES DE LA FTQ



Les droits du travail

Promouvoir la conciliation travail-famille (20)

Un gouvernement libéral soutiendra donc les entreprises qui créeront des places en CPE dans leur milieu de travail et qui les offriront à leurs employés-parents au même tarif que les services de garde à contribution réduite. Les places en milieu de travail ne constitueront pas un avantage social imposable pour les parents qui s'en prévaudront. Les coûts d'implantation seront au frais des entreprises.

Après avoir créé le tout premier programme d'Aide aux devoirs, un gouvernement libéral le bonifiera et le diversifiera. Il s'engage aujourd'hui à doubler son financement afin de permettre le développement de programmes plus flexibles, plus compatibles avec les horaires de travail des parents. Il offrira également un accès accru et un nouveau service de soutien en périodes d'examen.

REVENDICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ

Les droits du
travail

Prendre position sur l'accès sans entraves aux droits à la syndicalisation, à la négociation et à la grève (loi antibriseurs de grève, couverture des aides domestiques et des personnes migrantes, maintien des accréditations dans le secteur de la forêt) (15)

Moderniser les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifier le Code du travail pour interdire le recours aux services et produits du travail provenant de l'extérieur de l'établissement qui est en grève ou en lock-out.

Promouvoir la conciliation travail-famille (20)

Instaurer des congés familiaux qui permettront aux parents de faire face à leurs obligations auprès des enfants ou aux proches de prendre soin des personnes vulnérables, handicapées ou âgées.

REVENDICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Les droits du travail

Prendre position sur l'accès sans entraves aux droits à la syndicalisation, à la négociation et à la grève (loi antibriseurs de grève, couverture des aides domestiques et des personnes migrantes, maintien des accréditations dans le secteur de la forêt) (15)

Favoriser l'accès et la formation d'unions ou syndicats démocratiques.

Améliorer les normes du travail et le régime de santé et de sécurité du travail (18)

Étendre l'application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail à l'ensemble des salarié(e)s, quel que soit leur statut et leur secteur de travail.

Promouvoir la conciliation travail-famille (20)

Mesures concrètes favorisant la conciliation travail-famille.

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



Les droits du travail

Prendre position sur l'accès sans entraves aux droits à la syndicalisation, à la négociation et à la grève (loi antibriseurs de grève, couverture des aides domestiques et des personnes migrantes, maintien des accréditations dans le secteur de la forêt) (15)

Modifiera la loi afin de favoriser le pluralisme syndical dans le monde agricole.

Appliquer la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques, afin d'encadrer et de responsabiliser les agences de placement et les employeurs.

Québec solidaire garantira l'exercice des droits syndicaux, et à cet effet :

- ✓ Permettra l'accréditation multipatronale;
- ✓ Modifiera la loi anti-briseurs de grève pour interdire toute utilisation indirecte de personnes salariées par l'employeur en conflit, de même que l'utilisation du produit du travail effectué à son bénéfice par des personnes prétendument bénévoles;
- ✓ Interdira les lockouts et le recours à des injonctions contre le piquetage.

Encadrement des délocalisations (17)

Assumera en tant que gouvernement un rôle de premier plan en cas de fermeture ou de délocalisation d'entreprise :

- ✓ Récupérera les sommes avancées par l'État à l'entreprise;
- ✓ Veillera à ce que l'entreprise rembourse les fonds de retraite des travailleurs et des travailleuses;
- ✓ Obligera l'entreprise à retirer ses installations si elles sont désuètes ou en mauvais état et à remettre le terrain en état;
- ✓ Prendra possession des installations si elles sont en bon état pour les remettre à une nouvelle entreprise, préférablement une coopérative;
- ✓ Veillera à ce que la CDPQ¹ soutienne la formation de coopératives de travailleurs et travailleuses, à condition qu'elles soient potentiellement saines et viables.

¹ CDPQ : Caisse de dépôt et placement du Québec

Promouvoir la conciliation travail-famille (20)

Assouplira la structure des CPE pour soutenir les familles dont les parents occupent des emplois atypiques.

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



L'activité
économique

Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec (24)

- ✘ **Un gouvernement de la Coalition avenir Québec affectera au remboursement de la dette 100 % des redevances générées par l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables.**

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



option nationale

L'activité
économique

Adopter une stratégie de développement qui favorise la création d'emploi et les ressources naturelles, Politique énergétique dans le respect du développement durable, Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec et Développer des ressources naturelles dans le respect des communautés et de l'environnement (21, 23, 24, 25)

Fera en sorte que l'État québécois soit maître d'œuvre de tout développement de nos ressources naturelles par le biais d'une nationalisation, en collaborant avec le secteur privé pour l'exploration, l'extraction et la distribution. Pour chaque projet qu'il autorisera, c'est le gouvernement du Québec qui décidera de la répartition des revenus et de la structure de propriété – création d'une société d'État, possibilité d'un régime épargne-action (REA), part des firmes privées, etc. En toutes circonstances, la majorité des profits dégagés par l'exploitation de nos ressources naturelles reviendra dorénavant à la population du Québec. Cette politique s'appliquera particulièrement aux secteurs miniers, forestiers et des hydrocarbures. Dans une perspective de développement durable, un fonds souverain sera créé pour compenser à long terme la disparition des ressources non renouvelables.

Adopter une stratégie de développement qui favorise la création d'emploi et les ressources naturelles et Politique énergétique dans le respect du développement durable (21, 23)

Misera sur notre avantage énergétique global afin que la transformation locale de nos ressources naturelles soit préférée à l'exportation de notre énergie et de nos matières brutes, faisant en sorte que davantage de valeur ajoutée, de savoir-faire et d'emplois soient créés au sein de notre économie.

Adopter une stratégie qui valorise la deuxième et la troisième transformation (22)

Mettra en place une charte du bois afin de favoriser l'utilisation de ce matériau noble dans les secteurs de la construction, de la production d'énergie et des nanotechnologies.

REVENDICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



option nationale

L'activité
économique**Politique énergétique dans le respect du développement durable (23)**

Élaborera une stratégie d'indépendance énergétique et produira une évaluation exhaustive du potentiel de chaque filière au Québec (incluant l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse, l'hydrogène, la géothermie et les hydrocarbures). L'impact environnemental sera l'un des principaux critères d'évaluation. Dans le cas du secteur éolien, son développement éventuel sera nationalisé, prenant exemple sur Hydro-Québec dans le secteur hydroélectrique.

Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec (24)

Déclarera l'eau et les terres agricoles patrimoine national. Leur exploitation et leur préservation devront refléter cette importance, notamment sur le plan des redevances et du soutien au secteur agroalimentaire. Cela inclura dans ce dernier cas un plan de souveraineté alimentaire, une meilleure identification des produits locaux, un fonds de pension pour les travailleurs du secteur et une aide au recrutement de la relève.

Développement des ressources naturelles dans le respect des communautés et de l'environnement (25)

Imposera, dans le cas des hydrocarbures, un moratoire complet au secteur des gaz et pétrole de schiste (shale) jusqu'à ce que des études indépendantes aient pu prouver que leur exploitation respecte les principes de développement durable, à savoir les aspects social, environnemental et économique.

RENDICATIENS SYNDICALES DE LA FTQ



L'activité
économique

Adopter une stratégie qui valorise la deuxième et la troisième transformation (22)

Exiger des entreprises en mesure de le faire qu'elles réalisent de la 2^e et 3^e transformation afin de créer des emplois de qualité et durables chez nous.

Politique énergétique dans le respect du développement durable (23)

Adopter une politique d'indépendance énergétique pour réduire nos importations de pétrole et diminuer drastiquement notre consommation de pétrole et de gaz.

Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec (24)

Instaurer une redevance minimale obligatoire de 5 % sur la valeur brute de production de manière à assurer les Québécois que toutes les minières paient un minimum chaque année pour le minerai extrait.

Introduire une taxation du surprofit de 30 % de sorte que lorsque les minières font des profits au-delà de ce qui est la norme, une part de 30 % de ces profits supplémentaires revienne aux Québécois qui sont propriétaires de la ressource.

REVENDEICATIONS SYNDICALES DE LA FTQ



L'activité
économique

Adopter une stratégie de développement qui valorise la création d'emploi et les ressources naturelles (21)

Favorisera la création et la croissance d'industries et d'infrastructures sociales créatrices d'emplois également accessibles aux femmes et aux hommes dans les secteurs qui respectent l'environnement et l'utilité sociale, notamment les services communautaires, l'agriculture de proximité, le transport collectif et la construction écologique.

Reverra le rôle de la CDPQ¹ dans la perspective d'un développement économique du Québec fondé sur des valeurs sociales et environnementales, et sur la création d'emplois plutôt que sur l'investissement à l'étranger ou l'aide à l'implantation d'entreprises étrangères, de façon à soutenir les compétences et la créativité québécoise en matière industrielle.

¹ CDPQ : Caisse de dépôt et placement du Québec

Adopter une stratégie qui valorise la deuxième et la troisième transformation (22)

Assurera dans le cadre de régionalisation de l'économie que le traitement des minerais ou d'autres ressources (2^e transformation) et leur conversion en produits finis (3^e transformation) s'effectuent en bonne partie dans les régions où les ressources sont extraites, ou alors ailleurs au Québec, et mettra en place notamment des incitatifs fiscaux ou légaux pour y parvenir.

Politique énergétique dans le respect du développement durable (23)

Créera Énergie-Québec pour chapeauter la totalité de la production et de la distribution d'énergie sur le territoire québécois de même que la recherche effectuée dans le domaine et placera les entreprises du domaine de l'énergie sous contrôle public (participation majoritaire de l'État ou nationalisation complète au besoin).

Assurer des justes redevances et des retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec (24)

Mettra en place un système adéquat de redevances sur l'extraction et l'utilisation industrielle des ressources naturelles, y compris l'eau, en s'assurant que les retombées soient réparties équitablement entre les régions et l'État.

REVENDIGATIONS SYNDICALES DE LA FTQ

L'activité
économique

Développement des ressources naturelles dans le respect des communautés et de l'environnement (25)

Éliminera la suprématie de la loi sur les mines et accordera un droit de véto sur les permis miniers aux collectivités concernées.

Soumettra à une évaluation environnementale et sociale rigoureuse et à une véritable consultation publique toute soumission pour l'exploration et l'exploitation des richesses naturelles, et ce, avant l'octroi de permis.